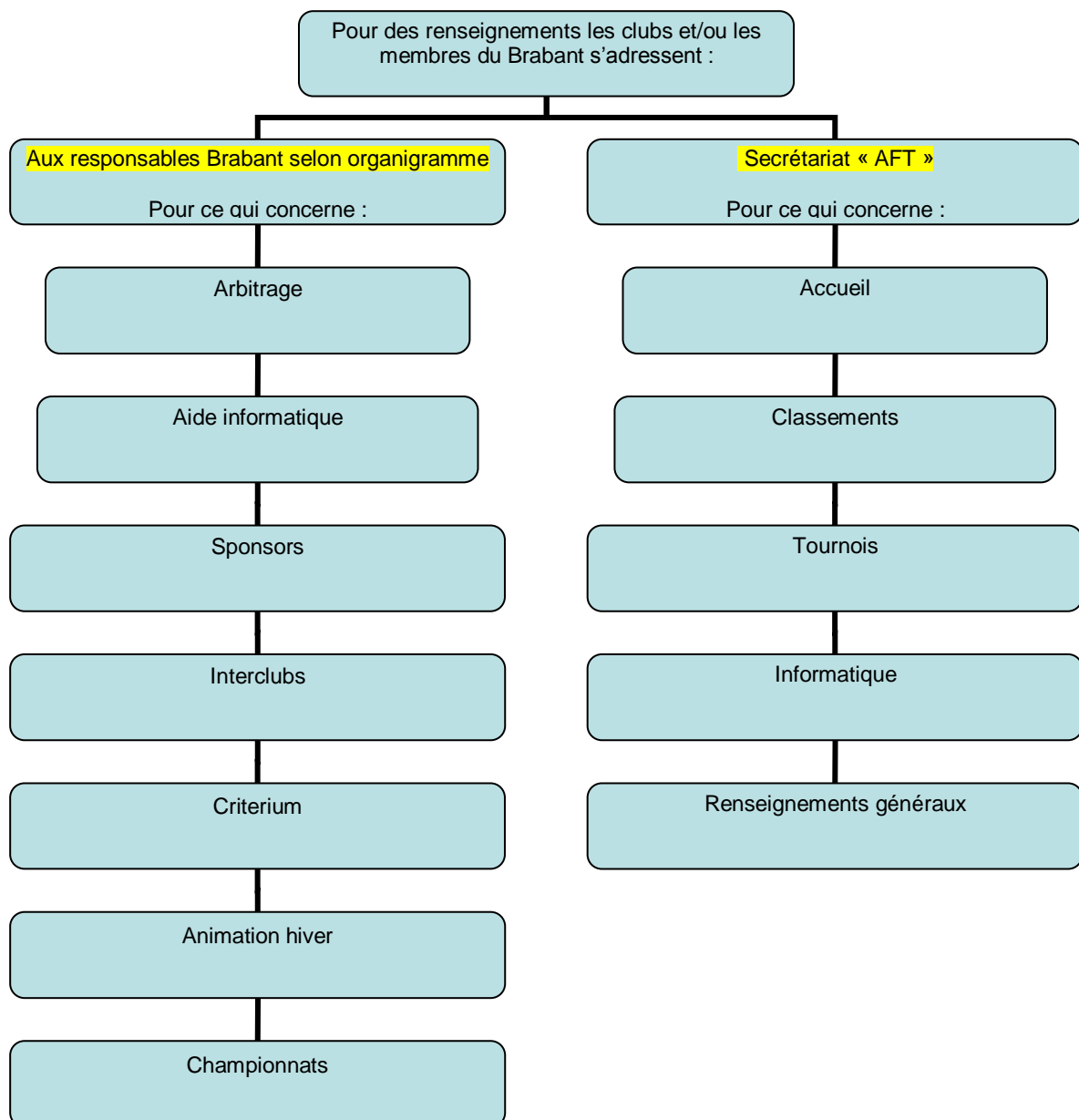


Organisation du Brabant !

- Les activités purement administratives (affiliations, classements, etc..) sont traitées au secrétariat de l'AFT.
- La gestion sportive est de la compétence de la Région



Explications dans les pages qui suivent :

1. Objectifs de cette organisation.

1. La centralisation des problèmes administratifs entraîne une meilleure gestion de ceux-ci, un bureau centralisé est plus efficace.
2. Economie d'Echelle.
La centralisation entraîne automatiquement des économies de personnel et de matériel.
3. Uniformisation des procédures.
Chaque procédure est gérée de façon identique au sein des régions avec des prises de décision plus rapides.
4. Rentabiliser l'investissement informatique.
Les nouvelles procédures au départ des clubs entraînent inévitablement des suppressions de travaux des secrétariats.

Les Administrateurs de la région se consacrent au sport, aux compétitions et à la Promotion du tennis et sont déchargés des travaux administratifs, dont ils n'ont pas ou peu le temps de s'occuper, laissant ces travaux aux bons soins d'un secrétariat unique et professionnel.

2. Antenne sportive du Brabant

L'Antenne sportive maintient son statut d'ASBL, en attendant la centralisation des autres régions. A ce titre, son Comité et ses Administrateurs restent en fonction, avec l'administration y afférente.

Compétence de l'Antenne Sportive :

Chaque activité est gérée par une commission, dont un administrateur est responsable (cfr organigramme).

1. Arbitrage :
Gestion des officiels et de leurs missions au sein de la région, en liaison avec les directives de l'AFT.
2. Interclubs :
Gestion des interclubs régionaux :
 - établissement du calendrier
 - suivi hebdomadaire des résultats, examen des anomalies et des amendes
 - suivi des classements.
3. Critérium - Tournois du Brabant :
 - établissement du calendrier annuel
 - établissement des règlements régionaux
 - suivi des problèmes de règlement
 - organisation de la remise des prix.
4. Animation Hiver : organisation des compétitions amicales pendant la saison d'hiver.
5. Championnats régionaux : organisation des Championnats – séries C et B – coupe de Borman et de la finale des Interclubs Jeunes.
6. Gestion du site informatique : mise à jour des compétitions sportives régionales.
7. Gestion des sponsors propres à la région en coordination avec les directives de l'AFT.
8. Comptabilité : interne à l'ASBL de la région.
9. Communication : - veiller au flux d'information et coordonner les actions avec l'AFT.
10. Coordination des Ecoles de tennis :
 - en liaison avec la Direction Sportive, promotion de l'enseignement et de la compétition
 - coordination et communication avec les Ecoles
11. Promotion du tennis au sein de la Région : mise en place d'objectifs avec l'AFT, avec plan d'action annuel.

Objectifs de l'Antenne sportive :

- développer, promouvoir le tennis au sein de la région.
- aider les clubs dans leurs problèmes sportifs spécifiques